

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

19 JUIN 1986

Séance ordinaire du Dix Neuf Juin Mil Neuf Cent Quatre Vingt Six,

Le Conseil légalement convoqué le Treize Juin s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Jean-Jacques ROBERT.

ETAIENT PRESENTS : MM. Jean-Jacques ROBERT - Maire - M. André LEON - Mmes Nicole DUFAYET - Michelle BLIN - MM. Joël MONIER - André VIOLETTE - Maurice CHERRET - Jean-Pierre MANGE - Pierre TELLIER - Maires-Adjointes - MM. Pierre BOE - Richard BACA - Jean BIEMONT - Jacques BROZ - Mme Françoise GISSELBRECHT - MM. Paul GUILLAUMET - Jean-Claude GILLES - Bernard LEBORGNE - Mmes Jocelyne CHABROU - Florence ARTIERI - MM. Maurice NIVOT - Mme Danielle LARZILLIERE - MM. Bernard BOULEY - Claude ROUMEJON - Daniel DICK - Camille GAUTHIER - Mme Françoise POITVIN - M. Lucien ROCHE.

<u>POUVOIRS</u> : Mme Madeleine MINSSIEUX	à	M. Jean BIEMONT
M. Yves BAFFREY	à	Mme Nicole DUFAYET
M. Georges DALLEMAGNE	à	Mme Nicole DUFAYET
M. Michel POISSON	à	M. Bernard BOULEY
M. Jacques JUAN	à	M. Camille GAUTHIER

ABSENT : M. Jean-Pierre BOURIOT

Après lecture du précédent Procès Verbal, celui-ci est adopté.

0 0
0

Monsieur ROBERT demande à Monsieur BOULANGER, Directeur de l'Ecole Primaire de la Jeannotte de venir s'asseoir à la table du Conseil.

Dans une brève allocution, il rappelle que Monsieur BOULANGER est arrivé en 1969 à la Direction de l'Ecole nouvellement construite.

Il a assumé jusqu'à maintenant cette fonction où il a vu son nombre de classes monter jusqu'à 11 pour redescendre à 9 aujourd'hui.

Monsieur BOULANGER part en retraite et va s'installer dans son pays d'origine et Monsieur ROBERT, au nom du Conseil Municipal, lui remet la médaille de la Ville en récompense de son dévouement et son action auprès des enfants de ce quartier.

Après les remerciements que ce dernier adresse au Conseil Municipal, Monsieur ROBERT appelle Monsieur Léon DEWILDE, employé communal qui part, lui aussi, en retraite.

En quelques mots, Monsieur ROBERT retrace la carrière de Monsieur DEWILDE et lui remet, au nom du Conseil Municipal, la médaille de la Ville de MENNECY;

Monsieur ROBERT demande à Madame DAUTRICHE de venir à la table du Conseil afin d'être présentée à l'Assemblée Municipale.

.../...

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

19 JUIN 1986

Madame DAUTRICHE est la Directrice de la Résidence Edouard GAURAZ et avec Monsieur le Docteur LEON, ils expliquent où en est maintenant la Résidence Edouard GAURAZ, tant en ce qui concerne l'avancement des travaux que les locations en cours.

Cette situation est actuellement très favorable et le Conseil donne acte de la déclaration qui leur est faite, se réjouissant du bon "démarrage" de la Résidence.

0 0
0

BAIL PERCEPTION

Monsieur CHERRET fait part au Conseil qu'il a été reçu de la Direction des Services Fiscaux de l'ESSONNE le nouveau Bail de la Perception qui prend effet au 1er Janvier 1984. Ce Bail, 3, 6, 9, peut être révisé au début de chaque période triennale en fonction des variations de l'indice du coût de la construction publié par l'I.N.S.E.E.

Le loyer qui était de 115 369 Frs. passe à 131 000 Frs.

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Autorise le Maire à signer ce Bail.

0 0
0

AVEANTS DES POLICES D'ASSURANCES

Monsieur CHERRET informe le Conseil qu'il a reçu de la Compagnie d'Assurances "La CONCORDE" deux Avenants à nos Polices d'Assurances :

-1°) Un se rapportant à la Police 510 089 56 S pour bris de machines. En effet, une deuxième imprimante a été acquise et mise en service fin 1985, tout le matériel du service informatique étant couvert par ladite Police, il y a lieu de signer un Avenant.

-2°) Un autre se rapportant à la Police N° 600 062 62 Y concernant les véhicules, il s'agit de la prise en compte du camion "SAVIEM" du Service Voirie.

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré, par 31 voix et 1 contre (M. BOULEY) autorise le Maire à signer lesdits Avenants.

0 0
0

.../...

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

19 JUIN 1986

SUBVENTIONS SCOLAIRES

Madame BLIN fait part de la demande émanant du Syndicat Intercommunal pour le C.E.S. de BALLANCOURT qui regroupe les sept Communes rattachées à cet établissement auquel MENNECY est étranger ayant son propre C.E.S.

Quatorze enfants de notre Commune y sont cependant scolarisés. Le Syndicat prend en charge différentes animations ainsi que les transports. La part/élève est de 867 Frs. et nous sommes sollicités pour l'attribution d'une participation.

Madame BLIN rappelle que lors de précédentes délibérations, le Conseil avait décidé de participer à hauteur de 300 Frs. pour chaque élève de MENNECY fréquentant une école hors de MENNECY. Il est proposé d'attribuer la même somme pour les enfants fréquentant ce C.E.S. et d'une manière générale, toutes écoles Primaires situées en dehors de MENNECY.

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Adopte la proposition du Rapporteur et fixe à 300 Frs. le montant de la participation de la Ville de MENNECY pour tous les enfants de la Commune fréquentant le Collège de BALLANCOURT et les écoles Primaires situées hors MENNECY.

0 0
0

CENTRE AERE : SALAIRES DES MONITEURS EN JUILLET ET AOUT 1986

Monsieur CHERRET demande au Conseil de bien vouloir adopter les propositions de la Commission des Finances relatives à la rémunération des Moniteurs de Centre Aéré pendant les mois de Juillet et Août 1986.

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré, par 31 voix et 1 abstention (M. LEBORGNE),

Adopte cette proposition et fixe donc ainsi les salaires des Moniteurs à :

- Moniteur Diplômé - Juillet : 4 600 - Août : 4 000
- " Stagiaire " : 4 000 " : 3 500
- " Non Diplômé " : 3 500 - " : 3 000

Salaire du Directeur Adjoint pour le mois d'Août: 6 000.-

Dit que cette dépense sera financée par imputation des crédits ouverts à cet effet au Chapitre 944-9 du Budget de l'exercice en cours.

0 0
0

.../...

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

19 JUIN 1986

MODIFICATIONS DE POSTES

Monsieur CHERRET informe le Conseil qu'à la suite du départ en retraite de Monsieur DEWILDE, qui, en raison de son âge, était employé comme auxiliaire payé à l'heure, il y aurait lieu de créer un poste d'Aide Ouvrier Professionnel pour pourvoir à son remplacement.

Il signale également qu'un surveillant de travaux remplissant toutes les conditions pour accéder au grade de surveillant de travaux principal, il y aurait lieu de transformer le poste qu'il détient par celui auquel il peut prétendre.

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Décide la création à compter du 1er Juillet 1986 d'un poste d'Ouvrier Professionnel et la transformation du poste de Surveillant de Travaux en Surveillant de Travaux Principal.

O O
O

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU VOLLEY-BALL

Monsieur MANGE informe le Conseil que le Club de VOLLEY-BALL a demandé l'attribution d'une Subvention exceptionnelle, son équipe Junior devant disputer le prochain Championnat en division Nationale.

Le Cluba envisagé, en vue de familiariser cette équipe avec les conditions de jeu qui seront les siennes à l'avenir, plusieurs rencontres amicales avec des groupes de ce niveau, notamment dans le Midi de la FRANCE.

Ces stages vont occasionner des frais exceptionnels qui n'avaient pas été prévus par le Club. La dépense serait de l'ordre de 18 000 Frs. et serait financée à raison de 1/3 par les participants, 1/3 par le Club, et le reste si possible par la Commune.

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Félicite l'équipe pour sa réussite et décide d'attribuer au VOLLEY-BALL une subvention de 6 000 Frs. qui sera financée à l'Article 657 du Chapitre 945-1 qui comporte une réserve de 1 800 Frs et qui sera complétée à raison de 4 200 Frs. prélevés au Chapitre 970 Article 669, "Dépenses imprévues". Régularisation sera faite au Budget Supplémentaire 1986.

O O
O

.../...

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

19 JUIN 1986

INFORMATIONS DIVERSES

Monsieur ROBERT rappelle au Conseil Municipal que Dimanche matin à 10 H. aura lieu à la M.A.L.C. la "Fête du Mime", Samedi et Dimanche ont lieu également les journées "Portes ouvertes" organisées par les Sapeurs Pompiers de notre Commune, à 11 H. aura lieu la cérémonie de la remise de la Médaille du Conseil Général au Docteur LEON, Médecin Capitaine de cette Arme et il invite le Conseil à venir participer à ces manifestations.

Monsieur BIEMONT fait le compte-rendu du déroulement de la Fête du Parc qui a eu lieu le Dimanche 14 Juin. Ce fut une réussite, un grand nombre d'Associations ayant manifesté leur satisfaction.

LE CONSEIL

Prend acte et adresse ses félicitations aux organisateurs.

Madame GISSELBRECHT fait le compte-rendu du voyage du 3ème Age en ESPAGNE. Mis à part quelques petits problèmes de santé pour trois personnes et les quelques difficultés de transport au départ et au retour dûes aux grèves de la S.N.C.F., le séjour a été pour tous un enchantement, le temps étant de la partie, l'hotellerie et la restauration étant remarquables. L'ensemble des participants s'est réjoui comme en font preuve les cartes qui ont été adressées en Mairie.

Madame BLIN fait part des craintes du Psychologue scolaire de se voir enlever le mobilier mis à sa disposition par la Ville.

En effet, à la suite de la demande de Subvention adressée par les Services Municipaux auprès du Conseil Général, il a été répondu que ladite Subvention avait été attribuée à l'Inspection Académique, laquelle avait acheté le mobilier correspondant. Or, si ce mobilier a été acheté, il n'a jamais été livré au Psychologue de MENNECY. Reste à savoir ce qu'il en est advenu et une enquête est en cours.

Monsieur ROBERT fait part de la lettre qu'il a reçue de l'UNION des ANCIENS COMBATTANTS de MENNECY qui remercie la Commune pour l'aide qu'elle lui a apportée pour son 15ème Congrès qui s'est déroulé dans notre Commune le 20 Avril.

Dans cette lettre, il est signalé que cette manifestation a laissé un déficit de 8 000 Frs., mais que le Comité Directeur réuni le 7 Juin 1986, a décidé de le prendre en compte, considérant que la Commune a déjà fait le maximum et qu'il ne souhaitait pas lui demander un effort supplémentaire.

Monsieur MONIER rappelle au Conseil que le Samedi 21 Juin, aura lieu à MENNECY, comme partout en FRANCE, la Fête de la Musique. Il sait qu'il a une rude concurrence avec le match télévisé de la Coupe du Monde de Football, mais qu'il espère quand même, la participation active des membres du Conseil, il rappelle également qu'à cette occasion, aura lieu le Jumelage des Ecoles de Musique de MENNECY et de RENNINGEN et le Conseil remercie les familles de MENNECY qui reçoivent, chaque fois que l'occasion se présente, les délégations Anglaise ou Allemande qui participent à nos activités.

.../...

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

19 JUIN 1986

Monsieur ROBERT se fait le porte parole de Madame DUFAYET et demande au Conseil de vouloir bien remercier le Personnel des Services de Voirie qui, cette année encore, a été à rude épreuve pour la mise en place de tous les matériels nécessaires à la réussite des manifestations de fin d'année.

Ce fut encore un tour de force pour assurer le transport, l'installation et le déménagement des tables, chaises, stands, podium, d'un point de la Ville à un autre et faire en sorte que tout soit toujours prêt à l'heure.

Le Conseil unanime demande à Madame DUFAYET d'être son interprète auprès du Personnel dont elle a la charge pour lui transmettre sa satisfaction et ses remerciements.

Monsieur ROBERT fait part d'une lettre des "Joyeux Pétanqueurs" qui remercient le Conseil Municipal de son aide et de sa présence lors de leur Concours du 25 Mai.

Monsieur MANGE rappelle que ce Samedi matin à 11 H. également, à lieu à l'Orangerie, la remise des récompenses aux jeunes sportifs qui ont porté haut les couleurs de notre Commune pendant cette dernière saison : 60 jeunes représentant 12 Associations, seront ainsi honorés par la remise d'une médaille.

Au cours de cette cérémonie, sera également remise une médaille de la Ville à un dirigeant sportif qui, depuis de très nombreuses années, encadre un Club Menneçois.

L'effet de surprise devant être gardé, il s'abstient de citer son nom.

Monsieur ROBERT fait part au Conseil des remerciements de Madame Annette SEVENANS, employée au B.A.S., qui pour des raisons personnelles, quitte la Commune et à qui le Docteur LEON a remis, au cours d'une petite fête le Mardi 17 Juin, la Médaille de la Ville.

Madame SEVENANS qui a, pendant 9 ans, travaillé au B.A.S., a permis la mise en place du service que l'on connaît aujourd'hui, qui donne entière satisfaction à la Population.

Monsieur TELLIER informe le Conseil qu'il a été procédé à la suspension des contrats des 4 T.U.C. afin de les employer à plein temps à la Piscine pendant le fonctionnement de celle-ci. Il signale à cette occasion, que ces 4 jeunes effectuent très correctement le travail qui leur est demandé et qu'ils sont intéressés par un emploi stable que l'on s'évertue actuellement à leur trouver pour l'avenir.

Monsieur BOE profite de cette information pour signaler que sur le plan général, cette façon de procéder s'est révélée comme une expérience intéressante et qu'en général, elle a donné un bon résultat.

.../...

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

19 JUIN 1986

- INTERVENTIONS DE Monsieur BOULEY

a) - Il signale qu'il a remarqué que le crépi d'une face de l'Orangerie était en mauvais état et demande que l'on fasse agir la garantie décennale.

MONSIEUR ROBERT lui répond que c'est en cours.

b) - Il fait part également du souhait des résidents du Petit Parc de modifier la sortie de cet ensemble car actuellement, il n'est plus possible de sortir sur la Rue du Général Leclerc et il est souhaité que la sortie soit transférée sur la Rue Canoville.

Messieurs ROBERT et VIOLETTE l'informent qu'une porte existant sur cette voie, rien ne s'oppose à la modification souhaitée.

Il suffit que les résidents se mettent d'accord entre eux, que ladite porte soit ouverte, que celle de la Rue du Général Leclerc soit condamnée.

Monsieur ROBERT précise qu'il y aura lieu, cependant, d'informer de cette modification les Sapeurs Pompiers en cas d'intervention de leur part.

c) - Il s'étonne que l'on ait mis une bande de Stop Rue de l'Arcade à la hauteur où elle est, car elle ne permet pas d'avoir une visibilité convenable sur la R.N. 191 pour déboucher sur cette voie.

Monsieur TELLIER lui répond qu'en raison de la Piste Cyclable, il n'était pas possible de la mettre plus en avant mais, que conscient des difficultés que cela représentait, il est envisagé la pose de réflecteurs en vue d'améliorer la visibilité.

d) - Se fait le porte parole des commerçants du Marché qui lui ont signalé la présence de trous sur les trottoirs présentant un danger pour les clients.

Monsieur ROBERT lui répond que la réfection de la Place fait partie du programme des travaux qui a été traité par marché et que ces désagréments auront cessé dès la rentrée de Septembre.

e) - En vue de réaliser l'étude informatique que sa Commission a envisagée, il demande s'il peut s'entretenir avec les différents Chefs de Service qui pourraient être intéressés par la mise sur ordinateur d'une partie de leur travail

Cet accord lui est donné bien volontiers.

0 0
0

Monsieur BIEMONT rappelle que pendant la Fête du Parc, Monsieur ROBERT et un certain nombre de Menneçois ont été faits Chevaliers du "Tastevin" d'AMBOISE, lui-même

.../...

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

19 JUIN 1986

ayant été nommé Officier et il convie à la fin de cette séance le Conseil à déguster ce vin sous les applaudissements et les félicitations.

0 0
0

L'Ordre du Jour étant épuisé, la Séance est levée à 23 H.

[Handwritten signatures and notes in blue and green ink]

Le.

F. Jambouche

M. Alessi

Spas

Y. Jolly

Rouman

St...

...